

boulanger
LE CLUB +

boulanger
LE CLUB
INFINITY

Du 26 décembre au 27 janvier 2025

Offre exclusive

pour les porteurs ou ouvreurs
du Club+ et Club Infinity⁽¹⁾

Jusqu'à

200€ cagnottés parmi
une sélection
d'électroménagers Hisense*



(1) Boulanger Le Club INFINITY est un contrat d'assurance.

(2) Du 26/12/2025 AU 27/01/2026 , 100€ cagnottés pour l'achat d'un appareil électroménager parmi les codes suivants I221639; I201645; I211782; I210652; I221661; I215810; I223177; 150€ cagnottés pour l'achat du sèche linge I216699; 200€ cagnottés pour l'achat du réfrigérateur multi-portes smartscreen I219698. Offre valable pour les porteurs ou ouvreurs de la carte Club+ et Infinity. Offre valable 1x par client soit 200€ cagnottés maximum. Hors produits vendus en marketplace et produits reconditionnés. Le client bénéficie de l'offre de cagnottage offerte par Boulanger, correspondant au produit acheté sur boulanger.com, sur l'application et en magasin. Les euros correspondants seront crédités automatiquement dans la cagnotte à la délivrance du dernier produit de la facture et sont valables jusqu'au 31 décembre 2026, selon les conditions prévues dans les CGU du Club+, disponibles sur boulanger.com et en magasin. Voir conditions détaillées dans la notice d'information de l'assurance Club INFINITY. En adhérant à l'assurance Club INFINITY, vous bénéficiez d'avantages offerts par Boulanger. L'assurance Club INFINITY est un Contrat d'assurance collective de dommages n°4033 : souscrit par Boulanger SA au capital de 40 611 564€ - 347 384570 RCS Lille Métropole- Siège social : 1 Avenue de la Motte 59810 LESQUIN, par l'intermédiaire de Cofidis SA à directoire et conseil de surveillance au capital social de 67 500 000€ situé Parc de la Haute-Borne, 61 avenue Halley, 59866 Villeneuve d'Ascq Cedex, immatriculé au RCS de Lille Métropole sous le numéro 325 307 106 et immatriculé auprès de l'ORIAS sous le numéro 07 023 493 agissant en qualité de Courtier d'assurances distributeur, auprès de CARDIF Assurances Risques Divers, entreprise régie par le Code des Assurances. La gestion du contrat n°4033 est déléguée à la société Karapass Courtage : Société par actions simplifiée au capital social de 8 640 000€ - siège social : 93 rue Nationale 92100 BOULOGNE BILLANCOURT, immatriculée au RCS Nanterre sous le numéro 384 681 904 et à l'ORIAS sous le numéro 10 055 055, en qualité de Gestionnaire. Le contrat est distribué par Boulanger SA dans les conditions prévues à l'article L 513-1 du Code des Assurances.

Boulanger agit en qualité de mandataire exclusif en opérations de banque et en services de paiement – n° ORIAS : 13 009 472 – Siège social: Avenue de la Motte, 59810 LESQUIN

boulanger